

CPPAP N° 1020 S 06643

Directeur de la publication Fabrice LERESTIF

Tél. : 02.99.65.36.50 - Fax : 09.57.34.75.43

Courriel : ud.fo35@wanadoo.fr

Site : www.udfo35.fr

Imprimerie Colibri-Rennes

Prix : 0,30 €

PIC RENNES ARMORIQUE

INTER-PRO 35
Le Syndicalisme Indépendant
35, rue d'Échange 35000 RENNES

Déposé le 30 août 2018
À distribuer avant le 3 septembre 2018

P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION
DES ORGANISATIONS SYNDICALES
DE L'UNION DÉPARTEMENTALE
FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE
N°194 SEPT. 2018

PAGE 1 :

ÉDITORIAL

PAGE 2 :

LES ARCHIVES DE FO ...

PAGE 3 :

CORFO BRETAGNE ...

PAGE 4 :

UNE BELLE AG ...

PAGE 5 :

RÉSOLUTION AG ...

PAGE 6 :

EN DIRECT DES SYNDICATS ...

PAGE 7 :

EN DIRECT DE L'UD ...

PAGE 8 :

CAISSE SOLIDARITÉ,
PERMANENCES UL, L'AFOC,
CALENDRIER STAGES
ET LE DESSIN DE PATOCHE ...

**POUR
PLUS
D'INFOS :**



IL SUFFIT

de passer le pont, c'est tout de suite
l'aventure chantait l'ami Brassens.

Dans un tout autre genre beaucoup
moins sympathique, le sinistre Macron
explique qu'il suffit de traverser la rue
pour trouver du boulot ! Cette nou-
velle petite phrase du président des

riches n'est pas seulement confondante de mépris et de méconnaissance totale de la vraie vie, mais l'expression de sa vision du « nouveau monde » : chacun est responsable de sa situation. Les chômeurs sont responsables des plans de licenciements, les salariés sont responsables des erreurs stratégiques ou de gestion de leurs dirigeants, les malades responsables d'aller mieux demain par leurs propres moyens, les anciens responsables de trouver des solutions à leurs problèmes. Dans ce monde-là, de chacun pour soi et d'un « pognon de dingue » aux mains d'une minorité de privilégiés, il n'y pas de place pour les droits collectifs, les services publics, la sécurité sociale. Tout ce qui fonde l'Égalité, la Liberté et la Fraternité.

Macron préfère lui la charité. Son altesse, tel le futur Napoléon III avec son écrit intitulé « éteindre le paupérisme », se penche avec pitié sur le sort des pauvres. Mais les 8 milliards d'euros annoncés sur 4 ans (2 milliards par an donc) ne sont qu'une vaste opération d'enfumage. En effet, ce sont 3 milliards par an que l'État va ponctionner sur les allocations sociales et les pensions. De plus, le gouvernement a décidé aussi de réduire de 1,7 Milliards les aides au logement. En clair, Macron va financer son plan pauvreté en faisant payer d'autres pauvres !

Par ailleurs, les profits explosent tout comme les dividendes des actionnaires. L'évasion fiscale atteint 60 à 90 milliards volés au pays chaque année. Pascal Pavageau expliquait récemment qu'avec le recrutement de 100 douaniers supplémentaires, on pourrait selon une étude récupérer 25 milliards par an. Non seulement, le gouvernement ne le fait pas mais il supprime des postes ! Vous avez dit bizarre ?

Face à ces fossoyeurs de la République, nous répondrons par la grève et la manifestation le 9 octobre de manière intersyndicale, interprofessionnelle et intergénérationnelle.

À nous d'expliquer et de mobiliser :

il suffit de passer le pont de la résignation pour que l'espoir renaisse.

**"VIVE LA LUTTE !
VIVE LA SOCIALE !"**

Rennes, le 24 septembre 2018

Fabrice LERESTIF,

Secrétaire Général



TOUS EN GRÈVE ET DANS LA RUE LE 9 OCTOBRE

Manifestation 11H à Rennes Esplanade Charles de Gaulle

11H à ST MALO Médiathèque

et à Redon, Fougères et Vitré selon les modalités définies localement

LA CITATION DU MOIS

*"la vérité flâne
derrière
le mensonge."*

Julien GRACQ
(1910 - 2007)

LES PETITS FOUGERAIS À RENNES ...

Ce mois-ci, nous consacrons notre page habituelle sur la grève des chaussonniers de Fougères de l'hiver 1906-1907 à ce que l'on a appelé « *l'exode des enfants fougerais* ».

La situation devient tellement difficile pour certaines familles que les camarades ouvriers des villes voisines se mobilisent afin d'accueillir les enfants des Fougerais grévistes.

À l'initiative du camarade Bougot, ouvrier menuisier, plus de 600 enfants partiront vers Rennes puis Paris, Laval, Flers, Morlaix, Saint-Brieuc, Saint-Nazaire, Nantes, Rouen.



Les petits Fougerais à Rennes au Thabor

Le 9 janvier 1907, soixante cinq Fougerais âgés de 6 à 12 ans découvrent Paris pendant presque trois mois.

Sarah Bernhardt a même organisé un grand gala de solidarité en leur honneur.

Le 17 février 1907, moins d'une semaine après la fin du conflit, les convois de jeunes rentrent à Fougères.



Après la grève, la rentrée des petits Fougerais.
Arrivée des enfants à la Bourse du Travail.

Jean Jaurès, alors député socialiste, assiste à l'un de ces retours. (cf notre édition 191 du mois de juin).

PRINCIPALES SOURCES :

Collection de cartes postales de l'Union Locale FO/
Rennes ; <http://greves-fougères.e-monsite.com/>

<http://tramways35.e-monsite.com/pages/evenements.html>

http://www.wiki-rennes.fr/Les_petits_Fougerais_à_

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/fougères-35300/>

ce-jour-de-janvier-1907-ou-65-enfants-fougerais-ont-decouvert-paris-4039414

RENNES - Gare de Viarmes (*)

Exode des Enfants de Fougères. - La Bourse du Travail de Rennes dans un but de solidarité prend l'initiative de faire adopter pendant la durée de la grève par les Camarades Rennais, les enfants nécessiteux des grévistes Fougerais. Le 9 décembre, un premier convoi de 160 enfants arrive à Rennes au milieu d'une foule enthousiaste ; ces enfants sont répartis de la Bourse du Travail dans différentes familles. (Cl. A. Chopin)



Un premier convoi de 160 enfants part en direction de Rennes le 9 décembre, puis d'autres dans différentes villes afin d'être hébergés par des familles d'accueil.

La compagnie des tramways transporte gratuitement (ou presque) les « gosses ».

L'Ouest-Éclair du 10 décembre rend compte de cette arrivée par un long article décrivant l'accueil puis citant des gestes charitables de Rennais.

L'ARRIVÉE DES PETITS FOUGERAIS

5.000 personnes les attendaient à la gare de Viarmes. — Un touchant spectacle.

C'est à 11 heures 30 qu'est arrivé à Rennes le train spécial amenant à Rennes les 160 enfants des travailleurs fougerais en grève. Il pleuvait, mais malgré le mauvais temps une foule considérable encombrait les voies et le quai. Un service d'ordre avait été organisé sous la direction du commissaire central lui-même. Le long du quai Châteaubriand et aux abords de la Faculté des Sciences, la circulation était des plus difficiles.

Quand la locomotive a stoppé, des vivats de bienvenue ont accueilli les petits fougerais dont les mineurs curieux apparaissent aux portières. Puis s'est effectué le débarquement. Aidés des membres de la commission d'exode de la Bourse du Travail de Rennes, qui étaient allés au-devant d'eux, et de quelques ouvriers fougerais, vêtus de leurs habits des dimanches, les enfants ont mis pied à terre. Chacun des petits voyageurs portait que dans un journal, qui dans une serviette, des effets de rechange que leur maman leur avaient bien recommandés.

(*) La gare de Viarmes se trouvait à l'époque sur l'actuel quai Dujardin, juste à la place de l'Inspection Académique actuelle. Une voie ferrée empruntait tout le quai jusqu'à la place de la Mission.



Vue d'ensemble de la cour de la Bourse du Travail après l'arrivée des enfants.

Force ouvrière inquiet pour l'avenir des services publics.



La délégation du syndicat Force ouvrière, à sa sortie de la préfecture

Le préfet de région Christophe Mirmand organisait ce mercredi matin, à la préfecture, une réunion de concertation informelle sur l'avenir des services publics en Bretagne, dans le cadre des directives du Premier ministre. Tous les syndicats étaient présents à Rennes, notamment Force ouvrière.

La délégation du syndicat Force ouvrière était conduite par Fabrice LERESTIF (Ille-et-Vilaine) et Nadine HOURMANT (Finistère). Pour eux, la réunion n'a pas répondu aux attentes, « ni sur le fond, du fait des graves menaces qui pèsent sur les services publics; ni sur la forme, car il s'agit à l'évidence d'une pseudo-concertation selon la méthode macronnienne. »

« Démolition ou construction ? »

Au nom de Force ouvrière, Fabrice Lerestif a lu une déclaration à la sortie de la préfecture. « L'ambition gouvernementale en matière d'organisation territoriale des services publics relève plus de la démolition que de la construction », indique le communiqué, en ajoutant, toujours selon FO, que « l'objectif dogmatique et idéologique de Mr Macron est de supprimer 120 000 postes d'ici la fin de son quinquennat sur les trois versants de la fonction publique. »

Journée de mobilisation le 9 octobre

La défense des services publics, « sans lesquels la République n'a ni corps ni cœur », sera un des thèmes majeurs de la mobilisation interprofessionnelle et intersyndicale prévue par les syndicats le mardi 9 octobre prochain, avec un rassemblement à Rennes. Une journée-test qui marquera la rentrée syndicale.

Ouest-France 6 septembre 2018

SERVICE PUBLIC L'ÉTAT EN BRETAGNE RÉFLÉCHIT POUR RÉDUIRE LA VOILURE.

Le gouvernement demande aux préfets des pistes pour réorganiser les services de l'État. Celui de la région Bretagne a lancé la réflexion en recevant, mercredi, les syndicats, inquiets des suppressions de postes.

Le Premier ministre le martèle à l'envi : pas de coup de rabot. Hors de question de passer pour un « Édouard aux mains d'argents » qui taillerait à l'aveugle dans les effectifs des fonctionnaires. La suppression des 50 000 postes dans la fonction publique d'État, promise par le candidat Macron, doit être l'occasion de moderniser l'État en recentrant ses missions.

Pour trouver des idées, Édouard Philippe a décidé de se tourner vers les préfets de région. Le 24 juillet dernier, deux circulaires leur ont été envoyées, réclamant leur avis sur les mesures à prendre. Le premier ministre leur demande notamment quelles missions de l'État doivent être renforcées, comment mieux répartir les rôles entre les services et, enfin, où « le périmètre de l'État doit être allégé ». Copie à rendre pour la deuxième quinzaine d'octobre, après avoir consulté leurs services.

FO claque la porte

Christophe Mirmand, le préfet de la région Bretagne, a commencé à s'y atteler mercredi matin, en recevant les syndicats de la fonction publique. Pas pour leur demander leurs idées mais plutôt pour « les informer de la démarche ». C'est peu dire qu'elle ne démarre pas sous les meilleurs auspices.

Au bout de vingt minutes de réunion, Force ouvrière a décidé de claquer la porte.

« Nous refusons de servir d'alibi à un simulacre de concertation, dont le but est la casse du service public », tempête, devant la préfecture, Fabrice LERESTIF, secrétaire du syndicat en Ille-et-Vilaine. « Il ne s'agit en aucun cas d'une négociation, puisque nous n'aurons pas notre mot à dire ».

... / ...

Le Télégramme 05/09/2018



COORDINATION RÉGIONALE CGT FORCE OUVRIÈRE UNIONS DÉPARTEMENTALES DE BRETAGNE

Déclaration préalable de FO le 5 septembre sur « l'avenir des services publics »

Monsieur le préfet,

Comme vous nous l'indiquez dans votre courrier d'invitation à cette réunion « informelle de concertation », il s'agit dans le cadre de la circulaire du premier ministre du 24 juillet de « mettre en œuvre une politique ambitieuse en matière d'organisation territoriale des services publics ».

L'ambition gouvernementale en la matière relève manifestement plus de la démolition que de la construction.

À l'automne 2017, le gouvernement a confié à un Comité Action publique 2022 le soin de former des recommandations pour opérer des réformes structurelles. Ce comité était vivement invité à ne pas écarter la possibilité d'abandon et de transferts de missions au secteur privé dans le cadre de l'objectif dogmatique et idéologique de Mr Macron de supprimer 120 000 postes d'ici la fin de son quinquennat sur les 3 versants de la Fonction Publique.

Au-delà des opérations de communication, de diversion et de propagande les choses sont donc claires : Il s'agit d'associer les organisations syndicales, dans le cadre d'une pseudo concertation à une vaste opération de destruction de notre modèle social, dont les services publics sont l'épine dorsale.

FO le dit et le redira autant que nécessaire, il n'y a pas de République sans services publics.

Qu'on ne compte pas sur nous pour participer ou accompagner la politique austéritaire et autoritaire du gouvernement meurtrière socialement, économiquement et démocratiquement.

Sur ce sujet comme sur tous les autres qui concernent les droits collectifs, nous continuerons en toute indépendance de porter les revendications et à travers elles notre conception de la République où les mots liberté, égalité, fraternité ne sont pas des mots creux mais des principes intangibles à défendre au quotidien.

FO défend et défendra le statut général des fonctionnaires et les statuts particuliers.

FO s'oppose aux suppressions de postes, de services et aux abandons de mission.

FO revendique le maintien des organismes consultatifs (Commissions Administratives Paritaires, Comités techniques, Comités d'hygiène, de sécurité et conditions de travail..).

FO revendique le maintien du code des pensions civiles et militaires et l'inscription des pensions au grand livre de la dette publique.

FO revendique l'augmentation de 16% de la valeur du point d'indice.

Nous mettons en garde le gouvernement sur une tentation, au delà du simulacre de dialogue social, de passer en force, comme il l'a fait avec ses ordonnances scélérates relatives au droit du travail. Il prendrait alors la responsabilité d'un conflit majeur.



UNE BELLE AG...

117 camarades étaient présents à notre AG ce 14 septembre, représentant 43 syndicats du privé et du public, ainsi que notre Union des Retraités, AFOC et Unions locales.

Ce fut une belle AG avec des débats, des projets et ce qui ne gêne rien beaucoup de camaraderie. Il faut dire que le contexte n'est plus du tout le même qu'à la même période l'année dernière et que l'UD se sent en phase avec la confédération, tout simplement parce que les mandats sont totalement respectés par le secrétaire général.



ILLE-ET-VILAINE. FORCE OUVRIÈRE APPELLE À UNE LARGE MOBILISATION LE 9 OCTOBRE

L'Union départementale Force Ouvrière (FO) d'Ille-et-Vilaine a tenu son assemblée générale, ce vendredi, à Rennes. Elle annonce une grève intersyndicale mardi 9 octobre, et souhaite une très large mobilisation dans tous les secteurs.

Une centaine de délégués et responsables syndicaux du département ont participé à cette réunion, représentant syndicats d'entreprises ou d'administrations, retraités, unions locales (Saint-Malo, Fougères, Redon, Vitré, Guichen) et association de consommateurs.

Pascal Pavageau à Rennes le 13 novembre

Didier Porte membre du bureau de la confédération, a salué au nom de Pascal Pavageau, le nouveau patron de FO, l'activité de l'Union départementale d'Ille-et-Vilaine, « son indépendance d'esprit et son acharnement à défendre les intérêts de ses adhérents et au-delà de tous les salariés. » Pascal Pavageau sera à Rennes le 13 novembre, pour animer un meeting.

Vote à l'unanimité

Après un large débat, le rapport d'activité présenté par Fabrice Lerestif, secrétaire général de l'Union départementale, a été approuvé à l'unanimité, « preuve d'une organisation particulièrement soudée. » Fabrice Lerestif a invité tous les militants à être « offensifs face au rouleau compresseur Macronien qui remet tous les droits collectifs en cause et, par la même, les fondements de la République. »

Un large appel à la grève

Une grève interprofessionnelle et intergénérationnelle aura lieu mardi 9 octobre avec la CGT, Solidaires, la FSU et les organisations de jeunesse. « Il s'agit de mettre dans la grève et dans la rue les jeunes, les retraités, les salariés, les agents de la fonction publique et les privés d'emploi, tous unis pour bloquer les mauvais coups et défendre d'autres choix basés sur la justice sociale. »

À Rennes la manifestation partira à ce jour-là, à 11 h, de l'esplanade du Général de Gaulle.

Ouest-France 15 septembre 2018

Didier PORTE, secrétaire confédéral qui présidait la réunion a d'ailleurs dit tout son plaisir de se trouver à l'UD 35 et a apporté le salut fraternel de Pascal PAVAGEAU (qui viendra à Rennes le mardi 13 novembre animer un meeting concernant les élections le 6 décembre prochain dans toute la Fonction Publique pour tous les agents titulaires, contractuels, (Hospitaliers, Territoriaux, État) l'enjeu de représentativité est énorme).



Le rapport d'activité ainsi que la résolution (page suivante) ont été approuvés à l'unanimité ce qui montre s'il en était besoin la cohésion de FO sur le département.

Il a été acté que le prochain congrès de l'UD se tiendra le vendredi 27 septembre 2019 à Fougères, bastion historique de FO.

L'heure est à l'action !

L'AG de l'UD FO d'Ille-et-Vilaine, réunie le 14 septembre 2018, déclare solennellement que la politique du gouvernement met en danger de mort le modèle social républicain, basé sur des droits collectifs, les mêmes pour tous, sur l'ensemble du territoire.

Force Ouvrière ne laissera pas faire ! L'heure est à l'action, pour la défense et la reconquête de tous les droits collectifs, et la satisfaction des revendications !

L'AG de l'UD n'accepte pas la destruction, programmée ou en cours, du code du travail, des conventions collectives nationales, du statut général et des statuts particuliers des fonctionnaires et de certaines catégories de salariés (cheminots, à La Poste, à EDF...). Elle n'accepte pas la remise en cause de la Sécurité Sociale, de l'assurance chômage, de la formation professionnelle... basées sur la cotisation, le salaire différé, assurant les droits collectifs et individuels des salariés, elle n'accepte pas la remise en cause de la négociation collective, à tous les niveaux, la remise en cause d'une manière générale du rôle des organisations syndicales, de leur indépendance, de leur liberté d'action. Dans la bagarre qui s'annonce pour bloquer la réforme systémique des retraites, l'AG de l'UD réaffirme toutes ses revendications : maintien du système de retraites par répartition, maintien des régimes spéciaux, maintien du code des pensions civiles et militaires, non au régime par points, non au régime universel, retour aux dix meilleures années dans le privé, retour au droit à la retraite à 60 ans, après 37,5 annuités de cotisation, dans le public comme dans le privé !

Enfin, l'AG de l'UD n'accepte pas les politiques d'austérité augmentant les inégalités en paupérisant encore un peu plus les plus précaires et démunis, la baisse organisée du pouvoir d'achat des « derniers de corvée » et la casse accélérée du Service public républicain.

Ce sont toutes ces questions, et celle de la riposte nécessaire à y apporter qui devront être au cœur de la campagne électorale pour le scrutin du 6 décembre 2018 dans la fonction publique et à La Poste : la bataille de la représentativité n'a de sens que si elle a pour but la défense des revendications et du Service public républicain. En conséquence, elle appelle tous les camarades à voter et faire voter FO.

Nous ne laisserons pas brader les droits collectifs !

L'AG de l'UD fait sienne la déclaration de la CE confédérale du 6 septembre qui affirme "***Force Ouvrière s'engage résolument, irréductiblement, à combattre pour le maintien et le développement du modèle social et donc des acquis et droits de tous les travailleurs.(...) L'heure est désormais à l'action syndicale. La Commission Exécutive appelle en ce sens l'ensemble des structures et adhérents Force Ouvrière à se mobiliser dès à présent pour organiser, dans l'unité d'action la plus large possible auprès de toutes les organisations syndicales et de jeunesse, la journée de mobilisation interprofessionnelle, étudiante et lycéenne du 9 octobre 2018 y compris par la grève.***"

Cela correspond au mandat donné par la quasi-unanimité des délégués au 24^{ème} congrès confédéral, au Secrétaire Général, au bureau et à la CE confédérales, mandat qui a été totalement respecté.

L'AG de l'UD appelle l'ensemble des syndicats Force Ouvrière à préparer, dès aujourd'hui, la suite de la mobilisation. Seule la grève générale interprofessionnelle, le blocage du pays, permettra de stopper les politiques destructrices du gouvernement actuel et des précédents. Le 9 octobre doit en être le tremplin.

Tous ensemble, jeunes, retraités, salariés du privé, agents de la fonction publique, privés d'emploi, résistons, revendiquons, reconquérons tous nos droits !

MANITOU (FÉDÉ MÉTAUX)



Le mercredi 12 septembre s'est tenue l'Assemblée Générale Force Ouvrière de Manitou Laillé, en présence de Fabrice LERESTIF (secrétaire UD FO 35) et de Pierre-Louis MONTAUDON (DSC Manitou).

Cette AG avait pour but de trouver et nommer un nouveau Délégué Syndicale pour notre site.

Les échanges ont été nombreux et riches sur différents sujets.

- La situation générale
- Les coups que nous porte le gouvernement Macron
- La nécessité d'avoir un DS sur notre site
- La réaffirmation de notre indépendance
- Les litiges avec notre USM et Fédé
- La question des cotisations
- Etc. ...

C'est donc après tous ces sujets (et devant une bonne bière) qu'il a été décidé de proposer le mandat de DS à Johan JAN pour succéder à Marc MARTIN.

Les camarades présents on donc voté à l'unanimité pour Johan

Longue vie à Force Ouvrière et vive l'indépendance !

Un grand merci à Marc pour tout son investissement et bonne route vers ses nouvelles missions.

SNPREES (FNEC-FP)

L'ÉCOLE HORS CONTRAT SUR LE CAMPUS FROISSE

Le syndicat FO de l'enseignement supérieur a demandé des explications à la présidence de l'université Rennes 1.

Une « opération de concurrence déloyale entre une école privée et les écoles publiques. » C'est le reproche formulé par le syndicat Force ouvrière (FO) de l'enseignement supérieur et recherche dans un courrier daté du 11 septembre, adressé au vice-président aux ressources humaines de l'université Rennes 1.

La raison ? La présence sur le campus de Beaulieu de l'école hors contrat Montesso' Rennes. FO demande des comptes quant aux conditions de location des locaux à cette école, initialement sur le site de l'Insa et désormais sur celui de l'Evenière.

Pour FO, « l'université Rennes 1 offre de fait une auréole de vertu académique à cette école privée en l'accueillant sur son campus ».

Cette école fonctionne depuis la rentrée de septembre 2016. « Notre école Montessori, dénommée Montesso' Rennes, est associative, laïque et hors contrat, c'est-à-dire agréée par l'Éducation nationale mais ne recevant aucune subvention, ni de l'Éducation nationale ni de l'État », expliquaient, quelques semaines avant l'ouverture, les fondateurs de l'école, que nous ne sommes pas parvenus à contacter hier.

« Dans le cadre de sa stratégie immobilière, l'université Rennes 1 valorise son patrimoine immobilier et, dans un souci de bonne gestion, optimise l'occupation de ses bâtiments. En l'occurrence, les locaux dont il est question étaient inoccupés, répond la communication de Rennes 1. L'école Montesso' Rennes, établissement privé non confessionnel, jusqu'à présent hébergé sur le campus de Beaulieu, à l'Insa, était à la recherche de nouveaux locaux. Ceux proposés par l'université correspondant à ses besoins. »

L'université Rennes 1 précise qu'une « convention d'AOT (autorisation d'occupation temporaire) a été signée pour une durée de trois ans. Elle est assortie d'une redevance annuelle. Les montants de redevance au mètres carré sont validés par le conseil d'administration ».

Ouest-France 15 septembre 2018

SNFOLC - FO CD35

UNE VICTOIRE IMPORTANTE AU COLLÈGE SIMONE VEIL À CREVIN

Comme beaucoup d'autres établissements scolaires en Ille-et-Vilaine, le collège de Crevin a fait sa rentrée administrative avec un agent d'entretien non remplacé.

L'équipe des agents tournait depuis le 24 août avec 10 personnes au lieu de 11, chacune prenant en charge une partie du travail du collègue non remplacé. Une rentrée exténuante, et anxiogène vu la réponse que formulait le Conseil départemental le 11 septembre : « pas assez de fonds pour financer les remplacements des agents, même quand il s'agit d'arrêts de longue durée ! »

Suite à l'heure d'information syndicale organisée le vendredi 14 septembre par les syndicats Force ouvrière Lycée Collège SNFOLC et Force ouvrière Collectivités Territoriales, un appel à la grève pour le mardi 25 septembre a été lancé par les 33 participants à cette réunion : agents, enseignants, AED et AESH, tous se sont mobilisés pour exiger le remplacement du collègue en arrêt et demander la création d'un « pôle remplacement » au Conseil départemental afin de subvenir à tous les besoins du département.

Dès la diffusion de cet appel à la grève, un courrier de Monsieur Thuadet, responsable de l'Agence départementale des Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine, annonçait aux collègues de Crevin le remplacement pérenne de l'agent en arrêt à compter du 24 septembre.

Une victoire importante en cette rentrée difficile !

INTERIM avec nous
Salariés permanents CDI intermédiaires Intérimaires



Réunion le MARDI 2 OCTOBRE 2018
à 14 Heures salle Pierre-Jean Lambert à l'UD 35

LU DANS LA PRESSE

RENNES. FORCE OUVRIÈRE PART À L'OFFENSIVE



Sylvain Vermet, secrétaire général adjoint et Fabrice Lerestif secrétaire général de l'union départementale Force ouvrière.

Le syndicat sera sur le terrain avant une assemblée générale le 14 septembre et des propositions d'action.

Force ouvrière fait sa rentrée « *avec l'optimisme de la volonté* » selon les mots du secrétaire général de l'union départementale 35, Fabrice Lerestif, qui brandit la lettre du député Florian Bachelier (LREM). « *Le gouvernement ne compte pas ralentir le rythme des chantiers ? Nous, on dit ça suffit aux coups portés aux retraités, aux salariés déprotégés, aux jeunes désespérés.* »

Fabrice Lerestif, qui était pour l'élection de Pascal Pavageau, « *plus favorable à la bagarre et à l'esprit du syndicat* », à la tête de FO national, l'affirme, « *nous sommes pour la négociation à chaque fois que c'est possible, mais quand le dialogue social est bloqué...* »

Assemblée générale le 14 septembre

Cela annonce-t-il des mouvements sociaux, des manifestations, des grèves ? « *La mobilisation n'est pas si simple, il va falloir du souffle et de l'audace, mais il faut passer à l'offensive et réfléchir à des modes d'action qui obligent à la négociation. Les journées d'action de 24 heures ne sont plus à la hauteur.* » L'union départementale FO, qui compte 8000 adhérents (dont deux tiers de salariés du privé) défend l'unité d'action, « *l'unité syndicale ne suffira pas, mais sans elle ce sera difficile. Ce que nous voulons, obtenir du plus, arracher ce qui nous est dû.* »

Pour FO, les quinze premiers jours de septembre se passeront sur le terrain, avant une assemblée générale de tous les délégués le 14 septembre où seront faites des propositions d'action. En novembre, le syndicat organisera un meeting en présence de Pascal Pavageau.

Ouest-France 27 août 2018

INFO STAGE UD :

STAGE « TRÉSORIERS DE SYNDICAT »

L'UD organise dans ses locaux un stage « TRÉSORIERS DE SYNDICAT »

LUNDI 12 et MARDI 13 NOVEMBRE

Pour pouvoir s'y inscrire il faut être Trésorier d'un syndicat ayant moins de 2.000 euros de RESSOURCES NETTES.

Pour les 2 journées de formation il est souhaitable que les participants se munissent d'un ordinateur portable et de leurs pièces comptables.

Il reste quelques places, inscrivez vous rapidement auprès de Marie-Claire à l'UD : 02.99.65.36.50 / ud.fo35@wanadoo.fr

Délai de demande d'autorisation d'absence près de l'employeur : Jeudi 11 OCTOBRE

DÉLÉGATION FO AU RECTORAT :



18 septembre, la délégation de l'UD reçue par Madame le Recteur

FO alerte le recteur.

Une délégation de Force Ouvrière conduite par Fabrice Lerestif secrétaire général a été reçue par madame Armande Le Pellec-Muller, recteur de l'académie de Rennes entouré de son directeur de cabinet et du secrétaire général du rectorat.

Fabrice Lerestif a tout de suite dressé le cadre : « *il n'est pas possible d'accepter les suppressions de postes annoncées par le ministre. La question de l'école et de l'instruction n'est pas qu'une question d'enseignants. Elle concerne tous les salariés qui sont aussi souvent des parents d'élèves et elle constitue un pilier de la République. FO a rappelé son attachement au cadre national de l'école publique et laïque face aux politiques qui visent à la territorialiser, à l'émettre la soumettant ainsi aux aléas des situations locales et groupes de pression. Les diplômes nationaux par exemple sont à la base des conventions collectives et la réforme des lycées notamment laisse craindre une tendance à établir des diplômes "maison" qui mettra les établissements en concurrence dans une logique d'individualisation contraire aux principes d'égalité.* » Malgré les propos rassurants du recteur concernant les conséquences de Parcours sup en Bretagne, FO considère que ce dispositif est une machine infernale à la fois contre les bacheliers et les universités. FO a demandé aussi l'abandon du nouveau dispositif de sectorisation sur Rennes qui met à mal notamment les collèges de Rosa Parks et du Landry. Enfin FO a demandé un plan ambitieux de titularisation des contractuels qui se multiplient dans l'éducation nationale. L'écoute de madame le recteur a été réelle mais FO attend surtout maintenant un certain nombre de réponses concrètes.

Communiqué publié dans le Ouest-France du 24 septembre.

URGENT
RECHERCHE CANDIDATS

Camarade tu es locataire
chez un bailleur social

(NEOTOA, ARCHIPEL, ESPACIL, AIGUILLON)

l'AFOC a besoin de toi
Nous recherchons des candidats
(homme et femme)

AFOC35
Association de défense
des Consommateurs et des Locataires

Si tu es volontaire tu peux prendre contact avec nous
au 0299653666 ou par mail afoc.illeetvilaine@gmail.com

CAISSE SOLIDARITÉ INTERPROFESSIONNELLE :

Le pouvoir et ses subsidiaires sont décidés à faire taire toute résistance sociale.

Cela passera à n'en pas douter par une forme d'asphyxie financière, qui commence par une baisse déjà sensible des subventions, conjuguée à l'augmentation des tous les coûts. Il est clair que la période qui vient sera difficile pour le syndicalisme indépendant et donc pour l'UD FO Ille-et-Vilaine.

Il faut bien évidemment développer encore et toujours notre syndicalisation.

Mais en attendant si chaque adhérent(e) verse ne serait ce que quelques euros, la "force ouvrière" pourra continuer de s'exprimer pleinement dans les semaines et les mois qui viennent.

Chacun en mesure l'enjeu fondamental.

Lien Paypal via le site de l'UD <http://www.udfo35.fr/>
ou chèque à l'ordre UD FO 35 à envoyer :
35 rue d'Échange 35 000 Rennes
avec au dos la mention : "Caisse Solidarité interpro".



ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ☞ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein
- ☞ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités
- ☞ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé
- ☞ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public
- ☞ Revalorisation des pensions

Pour FO, le dossier n'est pas clos, rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !

PERMANENCES DES UNIONS LOCALES

RENNES

35, rue d'Échange 35000 RENNES

02.99.65.36.60

ulforennes@gmail.com

Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

SAINT-MALO

8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO

09.66.96.37.97

ulfostmalo@wanadoo.fr

Mardi et vendredi 9h-12h / 14h-19h

FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES

02.99.99.00.49

Tous les mardis après-midi,
(juridique : un lundi sur trois)
ulfofougères@orange.fr

VITRÉ

13, rue Pasteur 35500 VITRÉ

02.99.74.42.80

ulfovitre@orange.fr

Vendredi 11h30-14h30

REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON

02.99.71.16.48

06.26.88.51.88

fo.redon@yahoo.fr

GUICHEN

07.83.67.25.78

ulfoguichen@gmail.com



Le calendrier des stages de formation syndicale à l'UD en 2018

DATES

INTITULÉ DU STAGE

COMPLET

DÉCOUVERTE de FO

Du Lundi 12 au Mardi 13 NOVEMBRE

LES TRÉSORIERS de SYNDICAT

SI LES DATES NE VOUS CONVIENT PAS,
il est possible de s'inscrire à un stage identique
dans les départements 22, 29 ou 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER :
02.99.65.36.50 ou **ud.fo35@wanadoo.fr**



Association de défense
des Consommateurs et des Locataires

PERMANENCES

À l'Union Départementale FO 35

35, rue d'Échange, Tél. 02 99 65 36 66

Lundi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00

Mardi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00

Mercredi : 14h00 à 17h30

Jeudi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00

Vendredi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00

À la Maison de la Consommation

48, Bd Magenta, Tél. 02 99 30 44 41

Lundi de 14h00 à 17h30

Jeudi de 10h00 à 12h00

Sans rendez-vous : mardi, mercredi et vendredi après-midi + permanences à la MCE.
Pour les autres horaires uniquement sur rendez-vous.